

# Notices généalogiques

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21633>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Charlotte se sont assez bien trouvées. Je l'ai aussi, fort bien supporté, quoique mes infirmités se soyent réveillées de tems en tems. Heureusement elles ne m'empêchent pas de m'occuper. Vivant dans la retraite et seulement, avec quelques personnes qui viennent de tems en tems jaser avec moi, je ne scaurois pas ce qui se passe, sans les papiers publics, qui remplacent pour moi les assemblées auxquelles je ne puis participer. Ma femme et Charlotte me chargent de mille et choses [*sic*] pour vous et vôtres [*sic*]. Veuillez faire agréer mes respectueux hommages à mes Cousines gascones.

Adieu cher Alphonse, donnez-moi quelques fois de vos nouvelles et comptez sur mon durable attachement.

F.-C. de la HARPE.

(*Communiqué par † A. de Molin.*)

---

## NOTICES GÉNÉALOGIQUES

### VI. LA FAMILLE CURCHOD.

Sur l'arbre ascendantal de madame de Staël, tel que j'ai pu l'établir, je compte 81 familles. Deux sont allemandes, trente-cinq françaises, et quarante-quatre sont originaires des contrées qui appartenaient autrefois aux diocèses de Genève et de Lausanne. De ces quarante-quatre, trois sont vaudoises : la famille Curchod, et deux autres qui lui sont alliées.

Quelques membres de la famille Curchod ont eu l'obligeance de me communiquer les notes généalogiques qu'ils possédaient, et qui étaient le résultat de recherches déjà anciennes. Je vais indiquer ce qui, dans ces documents, offre un intérêt général : c'est-à-dire tout ce qui se rapporte aux ancêtres directs de M<sup>me</sup> de Staël.

a) Pierre I Curchodi, 1363 : cette date doit être celle de quelque acte où ce personnage est mentionné; mais cet acte n'est pas indiqué.

Pierre Curchodi se maria deux fois. Sa seconde femme fut Henriette d'Aubonne, fille de Antoine-Jean, conseiller d'Aubonne, et sœur d'Antoine d'Aubonne. Le contrat de mariage est du 17 juin 1389.

b) Josué Curchodi, fils du précédent. Il se maria deux fois; sa seconde femme fut Vulliemine d'Arnex, fille de Jacques d'Arnex, châtelain d'Orbe; elle mourut sans enfants, et laissa par testament la seigneurie de Saint-Martin qu'elle avait eue en dot, aux enfants de son frère Pierre d'Arnex, châtelain d'Orbe.

c) Pierre II Curchodi, de Villars-Mendraz, fils du premier mariage du précédent. Il épousa la sœur du boursier de Grandson. Le 10 août 1452, il donna à Jaques Coquerel (ou Jacquet Coquerer) une rente contre le sieur Pierre Nibuli (ou Nibati).

1. Jean Curchod, de Dommartin, fils du précédent. Le 27 février 1523, il eut une *prononciation* contre les filles de Claude Forey, de Dommartin.

2. François Curchod, fils du précédent. Le mardi 3 janvier 1581, il fut affranchi de la taillabilité par J. de Watteville, bailli de Lausanne, et J.-Ant. Tillier; en même temps que son neveu Claude, fils de son frère Sébastien.

3. Sébastien Curchod, fils du précédent; lieutenant de Dommartin. Il s'établit à Sugnens. Le 29 novembre 1616, sa femme, Sara Panchaud, fit un testament où elle mentionne ses petits-fils.

4. Daniel Curchod, de Sugnens, fils du précédent.

5. Daniel Curchod, fils du précédent; lieutenant (*alias*, châtelain) de Dommartin en 1670. Il épousa en 1646 Jeanne Voley; en secondes noces, Catherine Guex.

6. Jean-François Curchod, né le 25 juin 1665, fils du précédent : on ne dit pas de quel lit. Il fut diacre à Echallens ; plus tard, pasteur de cette paroisse, de 1697 à 1724. Il épousa Marthe Escoffier, fille de Jean Escoffier, pasteur de Saint-Gilles en Languedoc, réfugié à Lausanne en 1688.

7. Antoine-Louis Curchod, né le 2 février 1697, fils du précédent. J'ai esquissé sa biographie dans mes *Notes sur Madame de Staël*<sup>1</sup>. Il épousa Madeleine Albert, née le 29 septembre 1698, fille de Jean Albert, avocat à Montélimar ; elle s'était réfugiée à Lausanne en 1720 ; elle est morte à Genève le 21 janvier 1763. Il eut d'elle deux enfants :

a) Pierre-Jacob Curchod, immatriculé le 29 mai 1742 comme étudiant à l'Académie de Genève ; mort dans cette ville le 14 avril 1746.

b) Susanne, qui suit.

8. Susanne Curchod, née le 2 juin 1737. Un acte du notaire dauphinois Boisset (25 novembre 1763) cité par M. de Coston dans son *Histoire de Montélimar*, la désigne comme bourgeoise d'Echallens et de Lausanne<sup>2</sup>. Elle était occupée, à cette date, à récupérer les biens de sa tante Jeanne Albert. Au printemps de 1764, elle partit pour Paris. Quelques mois après, elle épousa Jacques Necker<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Bulletin de l'Institut genevois*, tome XXXV ; ce travail a été tiré à part : Genève, 1899. 110 pages in-8°.

<sup>2</sup> Le 2 novembre 1718, à un moment où son grand-père était encore pasteur d'Echallens, son père, en s'immatriculant dans l'Académie de Genève, s'inscrivait ainsi : Ludovicus-Antonijs Curchodus, *Lausannensis*.

<sup>3</sup> Edouard Rod, dans les derniers temps de sa vie, se proposait d'écrire la biographie de Mme Necker. A cette entreprise, que sa mort prématurée a fait malheureusement avorter, il avait présumé en écrivant dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1905) trois articles sur les *Souvenirs du château de Coppet*. On y trouve, à côté de quelques morceaux inédits de Mme Necker, la reproduction de plusieurs de ses portraits.

D'après une lettre du 31 octobre 1765, écrite par Gibbon, qui avait connu Mme Necker dans sa première jeunesse, elle était encore, à 28 ans, aussi belle que jamais. Mais le meilleur portrait qu'on a

Sa fille unique, Germaine Necker, naquit le 22 avril 1766; elle épousa en 1786 le baron Eric de Staël.

Cette liste d'ascendants appelle quelques commentaires.

Pierre I Curchodi et son fils Josué se sont alliés à des familles distinguées : cela semble n'être pas d'accord avec le fait que leurs descendants sont demeurés taillables jusqu'en 1581. On se demande si la filiation qui rattache ces deux personnages aux suivants, est vraiment assurée.

En voyant le long intervalle qui sépare l'acte de 1452, où figure Pierre II Curchodi, et celui de 1523, où figure Jean Curchod, on se demande si celui-ci ne serait pas le petit-fils, plutôt que le fils du premier.

C'est pourquoi j'ai cru bien faire de marquer mes doutes, en ne commençant la numérotation des générations successives, que là où l'on ne rencontre plus de pareilles objections.

En laissant donc de côté, jusqu'à plus ample informé, les deux premiers noms de cette liste, nous voyons une famille de paysans qui commence à se dessiner dans l'avant-dernière année du moyen âge. Elle réussit à la fin du XVI<sup>me</sup> siècle à monter d'un échelon dans l'échelle sociale. Elle est dès lors en mesure d'occuper de modestes dignités dans la hiérarchie administrative de l'époque. Au XVII<sup>me</sup> siècle, quelques-uns de ses membres (appartenant à plusieurs de ses branches) entrent dans la carrière pastorale, et par conséquent, dans la bourgeoisie lettrée<sup>1</sup>.

d'elle nous la montre avec un visage déjà flétri, à une époque où elle n'était pas encore vieille. Les cinq années de soucis qui avaient suivi pour elle la mort de son père, et après son mariage, la vie fiévreuse de Paris, amenèrent évidemment, vers la trentaine, un épuisement précoce; à la suite d'une grossesse unique, sa santé fut toujours mauvaise.

<sup>1</sup> Depuis le milieu du XVII<sup>me</sup> siècle, à chaque génération, on rencontre au moins un Curchod pasteur, et le plus souvent deux ou trois. Les armoiries de la famille — on en connaît plusieurs variantes — sont tout à fait sacerdotales : elles représentent un autel sur lequel le feu est allumé pour le sacrifice. Cf. les *Archives héraldi-*

Enfin, quand un de ses rameaux tombe en quenouille dans la seconde moitié du XVIII<sup>me</sup> siècle, cette famille atteint le terme de son ascension graduelle, en donnant naissance à une personne éminemment distinguée.

Dans l'histoire brillante des salons parisiens, qui se déroule de M<sup>me</sup> de Rambouillet à M<sup>me</sup> Récamier, M<sup>me</sup> Necker prend place à la suite de M<sup>me</sup> Geoffrin et de M<sup>me</sup> du Defand. L'éclat de sa renommée, et de celle de sa fille M<sup>me</sup> de Staël, rejaillit désormais sur les branches de la famille qui sont restées au pays, et qui se perpétuent.

Il est à souhaiter que le *Recueil de généalogies vaudoises* nous donne un jour le tableau complet de la famille Curchod. Mais il est à désirer qu'avant de le mettre sous presse, on ait fait toutes les recherches possibles pour vérifier ce qui concerne les plus anciennes générations.

Eugène RITTER.

---

LETTRE DE GÉRARD D'ORON  
A HUGUES LE DÉPENSIER  
du 9 mars 1324.

Cher sire j'envoie lettres a mons. le Roy d'Engleterre, par lèsquelles je li fais savoir ce que j'ai fait de ce qu'il me chargea de faire es parties de Savoie et d'autres lieux. Je sais ben que vous verez, s'il vous plaist, les lettres que j'envoie sus ce a mons. le Roy, par quoi je ne vous envoie mie la forme des chouses qui si contentent. Cher sire, je vous pri que vous atez la response que mons. le Roy voudra faire sus ce, et qu'il ne soit mie eschars orendroit s'il a mestier

*ques suisses*, année 1910, page 148 : *Ex-libris Curchod*, article de M. Frédéric Dubois. Il y a une inadvertance dans cet article : la place des deux inscriptions hébraïques y est intervertie.